

Commercial Matthieu Hoareau

Date de la demande 06/06/2025

## VISITE TECHNIQUE

Chargé d'affaire ncadet

AC avec revente du surplus : OUI NON  Puissance envisagée : 9 kWc Contrat de maintenance :  Adresse : Rue des Ambavilles, Apt 56 Ravine des Cal Stockage : Oui					
Code postal : 97432 Commune SAINT PIERRE					
Contact interlocuteur sur site :					
Nom & Prénom : Quentin Lafuteur					
E-mail: matthieu.hoareau32@gmail.com Tél: 0692715684					
DÉCLARATION AU PRÉALABLE					
Superficie du ou des terrain(s) : Réf. Cadastrale :					
Connaissance d'une zone particulière (classée) :					
1) Situation juridique du terrain					
Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ? Oui Non					
* Joindre copie du permis de construire					
2) Type de bâtiment					
Résidence principale Bureaux Entrepôt					
Surface hors oeuvre nettes (SHON) en m²:					
PLANS					
Plan cadastral Plan de masse Plan de toiture / vue de dessus					
Plans / vue de coupe / élévation du bâtiment					

BÂTIMENT /	HABITATION				
Type de toiture :	mono pente	bi pente	autre		
Couverture (type):	<b>■</b> tôle ondulée	nervurée	autre		
État couverture :	bon	<b>✓</b> moyen	âge		
État des vis :	bon	<b>✓</b> moyen	âge		
Type de vis :					
Type de charpente :	■ métallique	bois	autre		
État charpente :	bon	moyen	âge		
Entraxe de pannes :		Zone d	'ombre 🔳 Oui 📗 Non		
Accessibilité (échelle, hauteur) : Oui Non					
* Prendre une photo de l'accès en toiture					
EMPLACEMEN	TS				
Compteur : Limite de propriété À l'intérieur du bâtiment					
Disjoncteur : Limite de propriété À l'intérieur du bâtiment					
Arrivée EDF : Aérienne Aéro-souterrain Souterrain					
PHOTOS					
Photo des façades Photos du bâti Photos de la toiture					
Une photographie permettant de situer l'habitation dans l'environnement proche					
Une photographie permettant de situer l'habitation dans le paysage lointain					
Photo compteur - disjoncteur					
Photo local onduleur retenu					
Photo toiture retenue pour poser le PV					
Cheminement retenu					

COMMENTAIRES	(FACULTATIF)	
		_
test		

## SCHEMA

A représenter : Parcelle, avec son accès, bâtis avec différents pans, emplacement et cheminement retenu (onduleur, PV, Câble), compteur, disjoncteur et point de raccordement.

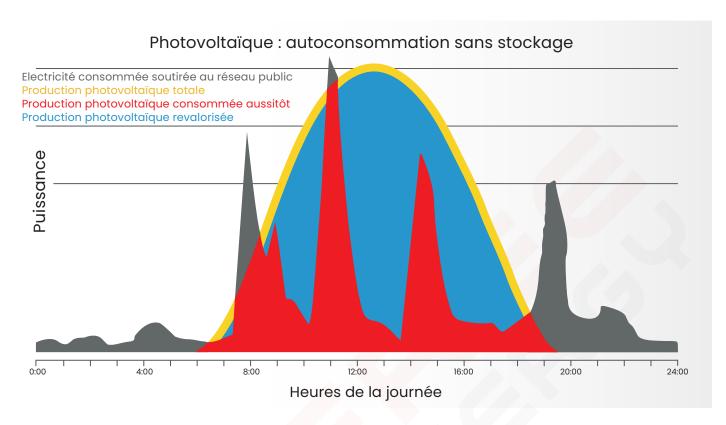


Mémo : ne pas oublier l'implantation du PDL





Client : Quentin Lafuteur



<u>L'autoconsommation au fil de l'eau :</u> est un fonctionnement qui permet au client de consommer en priorité son énergie produite par la centrale photovoltaïque. ce fonctionnement limite donc l'énergie appelée sur le réseau ERDF.

En cas de production supérieure à la consommation du site, le surplus est renvoyé vers le réseau. Cette quantité d'énergie est comptabilisée afin d'être revalorisée, à travers une refacturation annuelle à la date anniversaire de la mise en service.

## Exemple:

Production de 2 000 W, consommation de 1 500 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez renvoyer 500 W sur le réseau EDF.

L'inverse maintenant, vous avez une production de 1 500 W et une consommation de 2 000 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez demander le surplus de 500 W sur le réseau EDF.

Productible :  Production avec centrale à l'année :	
Date de retour :	Etat de validation :
Signature client :	Signature technicien :